



LYON, LE **01 JUIN 2012**  
NOS RÉF. MI/CR  
CONTACT Carole RUIS  
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57  
COURRIEL carole.ruis@sdis69.fr

Capitaine Guy FROMENT  
Membre suppléant  
Représentant du personnel au comité d'hygiène et de  
sécurité

### Réunion du CHS

Je vous informe que le comité d'hygiène et de sécurité se réunira le :

**Lundi 18 juin 2012 à 13h30**  
**SDIS du Rhône - Salle de direction – 1<sup>er</sup> étage**  
**17 rue Rabelais - 69003 LYON**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV du 20 décembre 2011,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

1. Rapport d'étape de l'étude sur le risque psychosocial année 2011,
2. Bilans annuels,
3. Référentiel absentéisme 2011,
4. Retour sur les groupes de travail CHS,
5. Points hygiène et sécurité unités fonctionnelles « tome 1 »,
6. Points hygiène et sécurité intervention « tome 3 »,
7. Organisation hygiène et sécurité et analyse des accidents de travail,
8. Soutien psychologique : nouvelles modalités de prise en charge,
9. Dispositions complémentaires relatives aux régimes de travail des SPP,
10. Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté portant règlement opérationnel du SDIS du Rhône,
11. Activation du CTA-CODIS de formation et de secours,
12. Point sur les programmes immobiliers en cours et les déménagements de services,
13. a) Réseau santé au travail des SDIS de la région Rhône-Alpes,  
b) Document de la conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNIS) du 1<sup>er</sup> février 2012,
14. Modalité d'application au SDIS du Rhône du décret n° 2012-170 du 3 février 2012 modifiant le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

15. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 11 juin 2012.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à cet ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à [drh@sdis69.fr](mailto:drh@sdis69.fr).

Le président du CHS  
Michel REPPÉLIN

